

Questions aux candidats

Lecteur : Pascal Aubrée (SGNE)

Temps imparti : 2 mn introduction + 5 mn par candidat + 10 mn public-candidat

Thème 1 : Agriculture, eau, alimentation, santé

Introduction

La Fédération IVINE souhaite que nous allions rapidement vers une agriculture ancrée dans le territoire, plus autonome et génératrice d'une plus grande valeur ajoutée.

Cette agriculture devra être non polluante et répondre à une demande des consommateurs en produits de qualité. La qualité associée selon les consommateurs au goût, à la fraîcheur, à la proximité et la santé. Une part croissante des consommateurs se tourne vers les produits bio car ils répondent au mieux à ces demandes.

Aujourd'hui nous importons une part importante des produits bio consommés en France.

Le développement de l'agriculture biologique ne pourrait avoir que des effets bénéfiques globaux. Cela signifierait une réduction importante de l'utilisation des pesticides, une amélioration de la qualité de l'eau, une réduction des transports de marchandises (lien au sol, moins d'intrants), une amélioration des paysages (haies, prairies), une augmentation de nos ressources en bois et en bout de chaîne une meilleure santé de la population.

Questions

A partir du pouvoir législatif qui peut vous être conféré, comment porterez-vous l'objectif négocié lors du Grenelle d'atteindre les 20 % de surfaces agricoles en culture biologique en 2020 ?

Quel objectif de production agricole en bio au-delà de 2020 ?

Comptez-vous intervenir sur le cadre législatif pour généraliser l'alimentation biologique dans les cantines scolaires et le développement des circuits courts pour l'approvisionnement de l'ensemble de la population ?

Autres questions émanant d'une organisation syndicale agricole

1-Quelle est votre vision de l'agriculture de demain en termes de paysages, d'emplois, d'empreintes écologiques ? Les évolutions laissent imaginer 20 000 agromanagers en Bretagne pour 73 000 paysans...

2-Comptez-vous œuvrer pour développer le pluralisme syndical dans les interprofessions agricoles ?

3-Que pensez-vous du gaspillage que représentent les agrandissements lorsqu'ils atteignent des tailles gigantesques ?

4-Vous attaquerez-vous au problème de la distorsion des prix de la production à la grande distribution ?

Les politiques agricoles successives en France et en Europe, c'est un grand plan social qui n'a jamais dit son nom. Si l'on prend les dix dernières années, en France le nombre d'exploitations agricoles est passé de 665 000 à 500 000. En Bretagne leur nombre est passé de 51 000 à 35 000 soit une baisse de 30%. Aucun autre secteur économique n'a connu une telle hémorragie, avec les conséquences sociales et humaines que l'on connaît.

Si l'objectif premier de la Politique Agricole Commune à la sortie de la seconde guerre mondiale était de nourrir l'Europe alors en déficit alimentaire, 60 ans après les milieux ruraux se sont vidés, le nombre de paysans n'a cessé de diminuer, les sols s'appauvrissent, notre environnement se dégrade, nous sommes dépendants des importations de soja OGM brésilien pour nourrir notre bétail et l'on peut finalement s'interroger sur notre capacité demain à répondre aux besoins alimentaires de notre pays.

Le productivisme, s'il a permis d'augmenter rapidement la production alimentaire à la sortie de la seconde guerre mondiale, est aujourd'hui un engrenage qui détruit l'agriculture en France et ailleurs.

Et c'est forte de ce constat que la FAO (organisation des Nations Unies pour l'alimentation) préconise aujourd'hui le développement de l'agriculture biologique pour répondre aux besoins alimentaires des peuples de notre planète.

C'est l'objectif du 100% bio que nous voulons atteindre progressivement et ce pour plusieurs raisons :

- l'agriculture biologique est intensive en emploi. Elle est un vivier de création d'emploi et de dynamisme pour le monde rural.
- Elle permet une plus grande autonomie des exploitations, en sortant progressivement les intrants chimiques, toujours plus onéreux, de l'agriculture.
- Elle est bénéfique pour le revenu des paysans en apportant de la valeur ajoutée.

L'objectif, à terme, du 100% bio, n'est possible que dans le cadre du maintien d'une agriculture paysanne. Notre premier combat aujourd'hui doit être d'enrayer la chute du nombre de paysans :

- en sortant les biens alimentaire des négociations de l'OMC.
- en pesant sur la négociation de la PAC, pour que celle-ci soit d'abord un moyen de garantir un revenu aux paysans en régulant le marché des produits alimentaires.
- en renforçant le pilier deux de la PAC qui permet de reconnaître l'agriculture sous toutes ces facettes, c'est à dire aussi la protection de l'environnement et l'entretien des paysages.
- en favorisant la politique d'installation plutôt que l'agrandissement. Cela implique de revoir de manière drastique le modèle des SAFER et de l'attribution des terres.
- En accompagnant et incitant les conversions.
- En régionalisant une partie des aides la PAC pour donner aux Régions les moyens de développer des politiques agricoles innovantes respectueuses des paysans, des consommateurs et de notre environnement.
- En incitant, dans le cadre de la politique de la ville à l'élaboration de Plan de Développement Agricole, comme il y a des Plan Locaux d'Urbanisme, pour favoriser la relocalistaion et les circuits courts.

C'est un modèle entier qu'il nous faut revoir. Cela implique de sortir de la co-gestion avec la FNSEA pour une politique agricole qui soit contrôlée par le politique en coordination avec l'ensemble des syndicats agricoles, dans leur pluralité.

Thème 2 : Transport

Lectrice : Dominique Sauvré Etiemble (ANE) Temps imparti : 2 mn introduction +5 mn par candidat + 10 mn public-candidat

Introduction

Emissions de GES et épuisement des ressources en pétrole sont des enjeux majeurs. La Bretagne présente deux particularités : des marchandises presque exclusivement transportées par la route et une mobilité importante de ses habitants favorable à l'usage de la voiture et des trajets domicile travail plus longs ..

Les récentes initiatives parlementaires n'inverseront pas la tendance de ce particularisme qui croît d'année en année:

- Le SNIT (Schéma National des Infrastructures de Transport) n'apporte pas de réponses satisfaisantes pour la Bretagne (Pas de réseau orienté fret, mais Notre Dame des Landes)
- les parlementaires bretons ont demandé et obtenu une réduction de la taxe poids lourds.

Et ce n'est pas avec la prime à l'achat de conteneurs voulue par la région que l'on changera la physionomie des transports en Bretagne.

Pourtant il existe un réseau ferré important sur notre territoire en particulier en I&V avec l'étoile ferroviaire rennaise.

Nous avons besoin de mesures importantes en matière de report modal du fret de la route vers le rail. et d'une véritable organisation multi-modale des TC qui s'appuie sur le rail.

Questions

Etes-vous disposé à revenir sur l'amendement Le Fur-Méhaignerie qui représente une exonération de 40% de la taxe kilométrique poids lourds pour la Bretagne ?

Quelles modifications souhaiteriez vous apporter au SNIT et quelles mesures souhaitez vous pour favoriser le report modal du fret ?

Quelles obligations et quels moyens souhaitez vous mettre en place pour lutter contre l'étalement urbain et conditionner toute nouvelle implantation d'habitat ou d'activité à la desserte par les transports en commun ?

Il est nécessaire de créer à une véritable offre multi-modale de transport, une offre qui ne doit pas être une simple cohabitation des réseaux. Pour une meilleure organisation des transports en commun, à quelle organisation souhaitez vous confier cette mission ?

La péninsularité de notre Région, si elle est une réalité a justifié et justifie encore parfois certains excès : nous sommes la Région la plus dotée et de loin en route nationale. Plus de 1 000 km quand la moyenne des régions de est de 400.

On a désenclavé la Bretagne mais à partir du modèle de la voiture individuelle avec les conséquences environnementales et sociales que l'on connaît.

La péninsularité est encore utilisé aujourd'hui pour justifier certains projet absurde et inutile. Alors que nous disposons de 14 aéroports et que nous sommes là aussi l'une des régions les mieux dotée de France, il faudrait en construire un encore plus beau et plus grand à Notre Dame des Landes, et ce bien évidemment au détriment des terres agricoles.

Alors que nous disposons d'un énorme potentiel en matière d'énergie marine renouvelable, il faudrait construire une centrale à gaz à la pointe Finistère et nous rendre dépendant pour d'une énergie non renouvelable et de plus en plus onéreuse.

Il est temps d'inverser la tendance.

Pour y parvenir il nous faudra clarifier le mille-feuille institutionnels français. Nous avons assez de voir l'Etat mettre des moyens colossaux sur des LGV parfois justifiées, souvent inutiles, quand les Conseils régionaux connaissent des fin de mois difficiles pour développer des alternatives à la voiture pour les déplacements quotidiens qui doivent pourtant être notre priorité.

Nous voulons que les Régions et les inter-communalités soit les chefs de file des politiques de déplacements en France, avec des moyens attribués et l'objectif à terme que personne ne soit à plus de 10 minutes d'un mode de déplacements collectif (taxi à la demande, co-voiturage, bus, car, train etc.).

Faut il le rappeler, lorsque une voiture représente pour un ménage une dépense annuelle moyenne de 5 000 euros tout politique de gauche doit avoir comme préoccupation d'apporter des alternatives à la voiture, car la question environnementale est aussi une question sociale.

Sur la question du transport de marchandises, l'amendement sur l'éco-taxe nous révolte. Cet amendement a ramené en Bretagne, la taxe au kilomètre parcouru pour les poids lourds de 110 millions d'euros à un montant estimé de 40 millions d'euros. Nous nous sommes ainsi privé des ressources nécessaires au développement des alternatives au transport routier. Car rappelons le les recettes de l'éco-taxe Poids Lourds auraient du être affectées au fret ferroviaire mais aussi au cabotage maritime. Nous regrettons d'ailleurs la position de Jean-Yves le Drian et de l'ensemble de sa majorité à ce sujet.

Sur le SNIT, il devra être revu pour intégrer un schéma de fret ferroviaire pour la Bretagne, ainsi qu'un schéma portuaire et une politique en matière de projets fluviaux.

Lors de leur interventions sur le SNIT en 2010, nos conseillers régionaux titraient : "La Bretagne oublié au profit de grands projets inutiles". Nous voulons l'abandon de Notre Dame des Landes, nous voulons privilégier partout les investissements sur les déplacements du quotidien plutôt que sur les grandes infrastructures, nous voulons un vrai moratoire sur le développement autoroutier.

Les Schémas régionaux de transports doivent être prescriptifs (et non consultatifs). L'Etat doit jouer un rôle de stratège et négocier pied à pied avec la SNCF. Il est anormal qu'en tant que premier actionnaire, l'Etat, qui finance pour partie les infrastructures ferroviaires, ne puisse faire valoir ses desideratas en matière de fret.

Sur la question de l'étalement urbain, en Bretagne nous consommons les terres au rythme d'un département tout les 7 ans. Le maintien d'une agriculture de proximité ne pourra se faire que dans le cadre d'une politique de préservation des terres agricoles et des espaces naturels.

Nous devons imposer des critères de densité pour les communes dans l'élaboration de leur PLU, notamment autour des axes de transports en commun. Densifier l'habitat ne veut pas dire bétonner. Densifier l'habitat cela signifie revoir nos manières de concevoir aménagement de nos villes et villages, cela veut dire intégrer une participation forte des habitants dans l'élaboration des projets d'aménagement pour une densité choisie et non subie, pour une densité qui permette en ville de créer et préserver des trames vertes, en milieu rural de préserver les terres agricoles et naturelles.

Nous souhaitons aussi conditionner les aides des collectivités territoriales à des critères d'économies de foncier. Doter les EPFR, qui relèvent de la gestion bipartite de l'État et des Régions, d'une mission d'économie de foncier.

Nous proposons un moratoire sur toute extension ou nouvelle construction de grandes surfaces, pour préserver le commerce de proximité et les emplois mais aussi les terres agricoles.

Nous voulons aussi généraliser et renforcer les outils de type Qualiparc, qui prennent en compte la desserte des Zones d'Activités par les transports en commun.

Aujourd'hui les déplacements représente 15% du budget contraint des ménages, le réchauffement climatique menace les conditions même de notre existence, il y a urgence à agir.

Thème 3 : Energie et risques technologiques

Lecteur : Philippe Cocheril (ANE)
candidat + 10 mn public-candidat

Temps imparti : 2 mn introduction + 5mn par

Introduction

Les enjeux climatiques et ceux liés aux ressources fossiles nous obligent à une transition énergétique. Ce changement profond dans la consommation et la production d'énergie est d'autant plus nécessaire que les risques géopolitiques (liés à l'approvisionnement en matières premières ou aux déplacements de population), sociaux (de précarité énergétique) ou environnementaux (dérèglement climatique, pollution, accident nucléaire) constituent une menace croissante.

Le risque industriel et technologique relève de sources multiples, mais les principales tiennent aux centrales nucléaires, aux entreprises classées Seveso, à l'intensification des ondes électromagnétiques, à l'extension des lignes à très haute tension.

Ces dangers demandent à être hiérarchisés, mais la réalité des besoins (sobriété avant toute chose) et le principe de précaution devrait traverser la politique industrielle et présider toute nouvelle implantation.

Questions

La question des centrales nucléaires est un sujet important dans cette campagne. Etes-vous disposé à vous engager pour la sortie du nucléaire et un plan massif d'économies d'énergie ?

La proportion importante de chauffage électrique en Bretagne met chaque année les habitants face à un risque de black-out lors des pics hivernaux de consommation. Quelles mesures comptez-vous prendre pour sortir du chauffage électrique, dans le neuf et l'ancien ?

- *Quels moyens et quel calendrier proposez-vous pour la rénovation thermique massive nécessaire dans le parc immobilier français ?*

Dans le cadre de votre travail législatif, pensez-vous à une réglementation plus contraignante concernant les sites Seveso, les antennes et les lignes à Très Haute Tension (THT)? (Réglementation valable pour tous les territoires, s'imposant aux Plans Locaux d'Urbanisme et à toute construction hors PLU)

La transition énergétique, sans nucléaire que nous appelons de nos vœux c'est la création de centaines de milliers d'emplois. 600 000 en 10 ans si nous décidons demain de sortir du nucléaire.

Sortir du nucléaire c'est engager une transition énergétique et économique sur 20 à 25 ans en France. Sortir du nucléaire, c'est un coût de 410 milliards d'euros soit de 20 milliards d'euros par an. Prolonger le programme électro-nucléaire c'est 470 milliards d'euros, à condition qu'il ne se produise pas d'accident majeur.

20 milliards d'euros par an c'est le coût de la transition énergétique, ce coût intègre un plan massif de réhabilitation énergétique des logements pour diviser par 4 leur consommation, avec dès 2020 une obligation de rénovation BBC d'un bâtiment à l'occasion de toute vente.

c'est une prime à la casse pour le chauffage électrique. En Bretagne, il suffirait de permettre à 50 000 ménages finistériens de changer de mode de chauffage pour éliminer la pointe électrique bretonne. Coût estimé : 450 millions d'euros, soit le prix de la centrale gaz de Landivisiau.

C'est une réorientation massive des fonds consacrés à la recherche énergétique vers les énergies renouvelables et leur déploiement (à ce jour 90% des budgets de la recherche sur l'énergie en France est consacré au nucléaire).

La transition énergétique c'est aussi définir un tarif social pour l'énergie : chaque ménage doit pouvoir disposer d'un panier énergétique de base à tarif social. Si le ménage consomme au delà de ce panier, les tarifs sont progressifs. Ce système permet un accès quasi gratuit aux consommations premières nécessité et une incitation à la sobriété pour les gros consommateurs.

C'est la mise en œuvre d'une contribution climat énergie pour orienter la consommation sur des produits vertueux environnementalement et socialement, pour relocaliser l'économie.

Enfin, la transition énergétique c'est développer les productions énergétiques à l'échelle des territoires. Le modèle électro-nucléaire qui implique une production centralisée et le transports de l'électricité par l'intermédiaire des lignes Très Haute Tension doit cesser. Nous nous opposons à la construction de la THT qui doit passer par le pays de Fougères et la Mayenne et demandons un moratoire sur toute nouvelle construction qui n'aurait pas fait l'objet d'une étude épidémiologique préalable pour évaluer les conséquences sanitaires des champs électromagnétiques.

Thème 4 : Démocratie et gouvernance

Lectrice : Fabienne Herbinot (AEH)

Temps imparti : 2 mn introduction + 5mn par candidat + 10 mn public-candidat

Introduction

Le Grenelle de l'Environnement a créé de l'espoir. En ouvrant un espace de dialogue constructif entre les parties prenantes, notre démocratie a ouvert de nouvelles perspectives au niveau national. Mais la dynamique doit aujourd'hui être relancée, au niveau national et dans les territoires. En outre, les lobbys économiques sont extrêmement puissants, comme on l'a vu au moment de l'érosion des lois Grenelle au parlement. Il est donc important de veiller à ce que les forces autour de la table soient équilibrées, afin que les préoccupations environnementales soient entendues et puissent peser dans la discussion.

- 1- En s'inspirant du Grenelle, comment comptez-vous contribuer à la gouvernance à 5 (Etat, élus, syndicats, entreprises, associations) à tous les niveaux de l'Etat et dans les territoires ?*
- 2- Soutenez-vous la proposition de « délégués environnementaux » pour que l'environnement puisse faire entendre sa voix et rééquilibrer ainsi les forces à la table des discussions ?*
- 3- Comment pensez-vous encourager les consultations citoyennes lorsqu'il s'agit de décisions impliquant des choix de société tels que par exemple le nucléaire, les OGM, la propriété du vivant ?*
- 4- L'éducation à l'environnement devrait être intégrée aux programmes scolaires. Quelle est votre position sur ce point ?*

Notre vision de la démocratie c'est celle d'une démocratie co-construite avec les citoyens. Nous sommes favorables à relancer un processus type Grenelle à condition que dans la durée les représentant-e-s de la société civile puisse influencer plus fortement sur les décisions des législateurs. Nous imaginons parfaitement que le CESE, comme le Conseil National de la Jeunesse puisse à côté du Sénat disposer d'un droit d'initiative législative et d'amendement.

La démocratie que nous défendons c'est celle qui reconnaît les limites du système représentatif. Nous considérons que quelqu'un qui est élu pour 5 ans doit continuer lors de cette période à rendre des comptes à ceux qui l'ont élu, surtout dans le cas où il ne respectera pas ces engagements. L'action des élu-e-s doit pouvoir être contrôlé par le peuple, nous n'avons pas peur du référendum bien au contraire et nous voulons le coupler à un véritable droit d'initiative citoyenne.

Nous sommes favorables à la reconnaissance des recours collectif qui permettent notamment à des groupes de consommateurs de se retourner contre une entreprise et à la protection des lanceurs d'alerte.